

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 28 Mars 2023
19 heures 00



GF/EB

N° 002976

Direction générale
des services -
Convention de
participation
financière à la
concession valant
accord spécifique
entre la Ville d'Apt, la
Communauté des
Communes du Pays
d'Apt Luberon et la
Société Publique
Locale
d'Aménagement
Territoire Vaucluse

Affiché le :

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le Mardi 28 Mars 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Elhadji NDIOUR donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Célia BARBIER est nommé(e) Secrétaire.

Il est rappelé que par délibération n° 002257 du 27 mars 2018, le conseil municipal a attribué par voie de concession à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse un certain nombre de projets d'aménagement dans le périmètre du centre-ville et plus particulièrement la mise en œuvre d'une opération de requalification de son centre ancien par l'aménagement de places et espaces publics (place Gabriel Péri et Jean-Jaurès), la reprise des réseaux et voiries et une intervention sur du bâti.

La rénovation de la Place Jean-Jaurès impacte des ouvrages relevant de la compétence de la Communauté de Communes du Pays d'Apt et portant sur la restructuration du réseau d'eau potable (canalisation principale et branchements) et la restructuration des réseaux d'assainissement des Eaux Usées hors Eaux Pluviales (canalisations et branchements).

Pour tenir compte des compétences exercées par la Communauté de Communes du

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20230328-002976-DE
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Pays d'Apt Luberon, il est proposé au conseil municipal d'approuver une convention financière de participation financière à la concession valant accord spécifique entre la Ville d'Apt, la Communauté des Communes du Pays d'Apt Luberon et la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Approuve la conclusion d'une convention tripartite entre la Ville d'Apt, la Communauté des Communes du Pays d'Apt Luberon et la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse portant sur un montant prévisionnel correspondant aux travaux relevant des compétences de la Communes du Pays d'Apt Luberon détaillé comme suit :

Travaux d'eaux usées	134 669 € HT
Travaux d'AEP	134 534 € HT
Maîtrise d'œuvre à 7%	18 844 € HT
Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse (4% du montant TTC base 20% travaux + MOE)	13 826 € (pas de TVA)
TOTAL A FINANCER	301 873 € HT
TVA 20 % sur travaux et MOE	57 609,40 €
TOTAL TTC	359 482.40 € TTC

Observe que la Communauté des Communes du Pays d'Apt Luberon versera à la Société Publique Locale d'Aménagement Territoire Vaucluse participation au coût de l'opération au fur et à mesure de l'avancée des travaux et dans le mois de chaque appel de fonds séparés pour les parts Eaux Usées et AEP, sur présentation de l'ensemble des justificatifs.

Autorise, Madame le Maire où son représentant à signer la convention de participation financière annexée à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Célia BARBIER



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY